

héritage oblige le seigneur de Charnay à prêter serment de fidélité et d'hommage à l'abbé d'Ainay, Josserand de Lavieu, pour les nombreux fiefs que les de la Tour avaient possédés sur la baronnie, ce qui fut fait en novembre 1276 (4).

Les Milon, qui avaient succédé aux de Charnay, en leur seigneurie, ne la possédèrent pas longtemps, et ce Milon, fils d'Etienne, vit finir en lui sa race. Il n'eut qu'une fille, Arthaude, qui épousa Jean de Thélis, seigneur de Lespinasse, et lui apporta en dot la seigneurie de Charnay en 1330 (5). Les de Thélis, dont nous avons déjà parlé, formaient une ancienne famille qui se disait venue d'Angleterre, mais il a été prouvé qu'elle sortait du Beaujolais. Hugues de Thélis, en 1260, est témoin de la confirmation des privilèges accordés aux habitants de Villefranche, par Guichard VI de Beaujeu.

Les de Thélis de Charnay portaient *d'azur à trois bandes d'argent* (6), ils s'allièrent, vers 1390, aux Albanays et aux Le Clerc de Chazay (7).

La cour brillante des abbés d'Ainay, la sécurité qu'offrait notre petite ville fortifiée, autant que la beauté du pays, attiraient bien vite de nouvelles familles quand une venait à disparaître. En 1279, ce sont les Palatin qui viennent habiter Chazay ; nous avons déjà parlé de cette famille. Jacques Palatin, chevalier, possessionné à Châtillon-d'Azergues (8),

---

(4) *Grand Cart. d'Ainay*, t. II, chart. LXIII. Arch. Charité. B. 254, ch. 32.

(5) *Mazures*. Guigue, t. II, p. 581-584.

(6) *Mazures*. Guigue, t. II, p. 587.

(7) *Mazures*. Guigue, t. II, p. 588. Le Clerc : *d'argent à l'écureuil de gueules tenant une pomme d'or*. Jean Boisseau.

(8) *Grand Cart. d'Ainay*, t. I, chart. 249.